

TARIFS ÉTÉ DU 01/06/09 AU 31/10/09

Prix TTC par appartement

	Chambre 2 personnes	T1 2 personnes	T2 4 personnes	T2 cabine 6 personnes
Nuitée	69,00 €	79,00 €	89,00 €	99,00 €

Linge fourni à l'arrivée – Télévision – Consommation électrique incluse.
 Une taxe de séjour de 0,80 € est due par personne de plus de 13 ans et par jour.

Semaine (du samedi au samedi)			
du 30/05/09 au 06/06/09	253	268	290
du 06/06/09 au 13/06/09	253	268	290
du 13/06/09 au 20/06/09	229	243	270
du 20/06/09 au 27/06/09	229	243	270
du 27/06/09 au 04/07/09	338	353	388
du 04/07/09 au 11/07/10	418	438	528
du 11/07/09 au 18/07/09	483	495	578
du 18/07/09 au 25/07/09	483	495	578
du 25/07/09 au 01/08/09	483	495	578
du 01/08/09 au 08/08/09	543	557	640
du 08/08/09 au 15/08/09	543	557	640
du 15/08/09 au 22/08/09	543	557	640
du 22/08/09 au 29/08/09	418	438	528
du 29/08/09 au 05/09/09	338	353	388
du 05/09/09 au 12/09/09	253	268	290
du 12/09/09 au 19/09/09	253	268	290
du 19/09/09 au 26/09/09	253	268	290
du 26/09/09 au 03/10/09	253	268	290
du 03/10/09 au 10/10/09	253	268	290
du 10/10/09 au 17/10/09	253	268	290
du 17/10/09 au 24/10/09	253	268	290
du 24/10/09 au 31/10/09	253	268	290

Linge fourni à l'arrivée – Télévision – Consommation électrique incluse.
 Une taxe de séjour de 0,80 € est due par personne de plus de 13 ans et par jour.

SERVICES A LA CARTE

Petit déjeuner	7,50 €
Petit déjeuner enfant (moins de 12 ans)	5,00 €
Fax en France Métropolitaine	2,00 €
Fax à l'étranger (selon destination)	à partir de 3,00 €
Photocopie	0,20 €
Jeton de machine à laver	2,50 €
Jeton de sèche-linge	gratuit
Internet Haut Débit	gratuit
Animaux	gratuit

Ménage (hors cuisine)	T1	T2	T2 cabine
en cours de séjour	19 €	25 €	25 €
en fin de séjour	26 €	36 €	36 €

Ce tarif correspond à une utilisation normale en « bon père de famille ». En cas de non respect à cette règle une prestation de nettoyage supplémentaire sera facturée 32 €/heure (tranche de facturation : 30 minutes).

REGLEMENT



Le règlement de la location s'effectue en totalité le jour de l'arrivée, avant la remise des clés. Pour les séjours mensuels le règlement du loyer est à effectuer le premier de chaque mois.

MODALITES DE FACTURATION

Nous informons notre clientèle que toute prestation d'hébergement et prestation de services (linge, petit-déjeuner, ménage, parking...) fera l'objet d'une facturation qui sera systématiquement remise au client à l'accueil.

RESPONSABILITE

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location en résidence n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité de MVM ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradations.